

CAP Services hôteliers



au

peut

Le titulaire de ce CAP contribue au confort et bien-être de la clientèle en entretenant l'établissement hôtelier dans lequel il exerce. Il travaille principalement dans les étages, mais il participe à la réception ou au service en salle. Ses principales activités portent sur l'entretien des locaux : nettoyage, préparation des chambres et des parties communes de l'établissement, gestion du linge (tri, stockage, envoi à la blanchisserie). Il peut aussi être amené à laver, repasser et effectuer de petits travaux de couture. En restauration à l'étage, il prépare et distribue les petits déjeuners et les plateaux-repas, assure le réapprovisionnement des minibars. Enfin, il contribue à l'accueil de la clientèle, prend note des commandes et des réclamations.

Le diplômé travaille sous l'autorité de la gouvernante ou du responsable d'exploitation dans les hôtels, les résidences hôtelières ou d'hébergement para-hôtelier (maisons de retraite, centres de loisirs...). Selon la taille de l'établissement qui l'emploie, il assure toutes les tâches visées plus haut ou exerce seulement les fonctions de valet de chambre, d'équipier, d'employé d'étage ou d'employé de services hôteliers.

Exemple(s) de métier(s):

- [valet / femme de chambre](#)

Poursuite des études

Même si le CAP prépare d'abord à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [BP Gouvernante](#)
- Ministère(s) de Tutelle : ministère chargé de l'Éducation nationale
- Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'État
- Durée de la formation : 2 ans
- Niveau terminal d'études : CAP ou équivalent